



Conseil de Paris *Séance des 7 et 8 juin 2010*

Vœu rattaché à la délibération 2010 SGCP 4

Vœu présenté par les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, et les élus du groupe Les Verts, relatif à l'accès des jeunes parisiens à l'emploi pérenne,

La mission d'information et d'évaluation sur l'accès des jeunes parisiens à l'emploi pérenne, qui vient de se dérouler sur 6 mois, a eu lieu dans un contexte difficile pour les jeunes.

Si une des caractéristiques du marché du travail français est la grande difficulté qu'ont les jeunes à accéder à un emploi pérenne et de bonne qualité, le taux de chômage des jeunes français étant en moyenne 3 fois supérieur à celui de leurs aînés, cette difficulté structurelle est accentuée en période de crise. La période actuelle fait craindre l'émergence d'une véritable « génération sacrifiée », dont les conséquences seront durables.

A Paris, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans a augmenté de 38% entre mai 2008 et mars 2010.

Nous savons malheureusement que le taux de chômage annoncé couvre une réalité encore plus préoccupante car peu de jeunes s'inscrivent comme chômeurs, n'étant pas concerné par les indemnités chômage. Pour ceux qui travaillent la situation est loin d'être florissante car 49% d'entre eux démarrent leur vie active par un CDD, en intérim ou contrat aidés. Trop nombreux sont ceux qui acceptent qu'aujourd'hui l'entrée dans la vie active doive se faire lentement et dans la précarité, les jeunes étant durablement condamnés aux stages, aux CDD et donc à l'insécurité financière. Or il s'agit là d'une situation qui est coûteuse pour toute une catégorie de la population, qui le paie au prix de difficultés à se loger, d'une dépendance familiale lourde, voire d'une véritable pauvreté.

L'INSEE estime ainsi que 15% des 18-29 ans se trouvent en dessous du seuil de pauvreté à Paris.

L'emploi des jeunes est en effet étroitement lié à une politique de relance économique efficace pour créer des emplois. Rentrés les derniers sur le marché du travail, les jeunes sont une variable d'ajustement. Même diplômés et qualifiés, ils notent avec inquiétude les plans sociaux, les offres d'emploi en diminution à Pôle emploi comme sur le forum « Paris pour l'emploi 2009 » de la Ville de Paris, dont les offres étaient deux fois moins nombreuses que l'année précédent. A cette insertion difficile, se rajoute l'injustice de la précarité. Pour combattre ce bizutage sociale c'est une véritable bataille culturelle qu'il nous faudrait mener pour combattre tous ceux qui considèrent comme normal qu'un jeune démarre sa vie active par un emploi aidé, un stage, un temps partiel.

La situation économique qui fragilise les jeunes rend d'autant plus aigus les facteurs d'inégalités dans l'accès à l'embauche : le poids du diplôme, qui demeure aujourd'hui le cœur de l'évaluation d'un candidat à l'emploi ; l'origine sociale qui conditionne souvent l'accès

aux études ; le poids du réseau dans la recherche d'emploi ; l'origine géographique porteuse d'enclavement et de discriminations ; ou l'orientation précoce et trop souvent subie qui entrave de nombreux jeunes dans l'épanouissement de leurs capacités. C'est donc tout le monde éducatif qui doit demain garantir l'égalité et une meilleure insertion sociale et professionnelles des jeunes. En effet la difficulté d'insertion est certes un problème générationnel mais c'est aussi un problème de qualification et donc de formation. Le constat est dur et les leviers sont nombreux. L'orientation en fin de 3^{ème} pour les plus faibles est pour plus de la moitié subie, peu de moyens accompagnent les décrocheurs, les stages et autres moments au contact de l'entreprise sont plus liés aux réseaux familiaux qu'à ceux de l'école. Par ailleurs il nous faut renouer avec une orientation mieux accompagnée, des moyens suffisants pour un enseignement de qualité.

Au-delà de plus de moyens et d'un meilleur suivi dans la formation initiale, la réduction du nombre de jeunes sans qualification passe par le retour en formation. Compte tenu de la réticence de ces jeunes à retourner dans un système scolaire où ils ont rencontré l'échec, trop de sélectivité comme de leur difficulté à accéder aux contrats en alternance, les dispositifs pré-qualifiants sont un passage obligé qu'il convient de développer. Offrir une « deuxième chance » à ces jeunes éloignés de l'emploi devient alors crucial et tous les moyens doivent être engagés à cette fin ; à l'heure actuelle, seuls 4500 jeunes bénéficient des « écoles de la deuxième chance » en France, 310 pour 2010 à Paris ce qui reste un chiffre très insuffisant. L'objectif fixé par le Gouvernement en février 2008 dans le plan « Espoir Banlieues » est d'atteindre 15 000 à 20 000 jeunes d'ici 2012.

C'est pourquoi sur proposition des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, et les élus du groupe Les Verts, le Conseil de Paris émet le vœu que le Maire de Paris interpelle l'Etat sur :

- **le travail spécifique à mener en direction des jeunes décrocheurs quelque soit le niveau,**
- **la réforme nécessaire du système d'orientation,**
- **un renforcement des moyens dans le système éducatif,**
- **une politique ambitieuse et diversifiée sur les dispositifs de 2^{ème} chance,**
- **le maintien d'une politique de la ville ambitieuse pour réduire les inégalités territoriales,**
- **la mise en place d'une politique de relance forte afin de créer les emplois de demain.**

ERROR: syntaxerror
OFFENDING COMMAND: --nostringval--

STACK:

/Title
(
/Subject
(D:20100206122825)
/ModDate
(
/Keywords
(PDFCreator Version 0.8.0)
/Creator
(D:20100206122825)
/CreationDate
(neyrnc)
/Author
-mark-